



MÉMOIRE SOLIDARITÉ AVENIR

La lettre d'information de la

FONDATION MARECHAL DE LATTRE

n° 48
Mai 2021

1951 – 2021
70^{ème} anniversaire de
L'ANNEE DE LATTRE EN INDOCHINE



Tonkin, mai 1951 : Bernard de Lattre et son père. Un des derniers entretiens entre père et fils.

Le 26 mai 2005, le Président Jacques Chirac a institué par décret que le 8 juin, chaque année, serait dorénavant une journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine. La date choisie correspond au transfert, le 8 juin 1980, de la dépouille du Soldat Inconnu d'Indochine à la nécropole nationale de Notre-Dame-de Lorette.

Chaque année, la Fondation Maréchal de Lattre s'associe à cette journée d'hommage aux soldats morts pour la France en Indochine de 1940 à 1954. Elle honore ainsi la mémoire de tous les soldats qui ont résisté aux forces japonaises de 1940 à 1945 comme à ceux qui ont combattu le Vietminh communiste soutenu et armé, dans un monde alors en pleine guerre froide, par la Chine de Mao Zedong et l'URSS de Staline.

La Fondation Maréchal de Lattre commémore, en 2021, le 70^{ème} anniversaire de l'année de Lattre en Indochine, une année de victoires. Elle rend hommage à un chef prestigieux, stratège

d'exception et véritable homme d'Etat qui a tout fait pour que le Vietnam trouve le chemin de sa souveraineté au côté de la France.

Elle rend aussi hommage au lieutenant Bernard de Lattre tué le 30 mai 1951, à 23 ans, sur le piton de Ninh Binh, une des défenses importantes d'Hanoï sur le fleuve Day. A travers lui, elle honore tous les morts de France et des Etats associés, combattants de tous âges qui ont fait leur devoir sur les champs de bataille d'Indochine et de Corée.

La Fondation Maréchal de Lattre continue de porter, pour sa part, la mémoire de ces combattants et entend témoigner de leur formidable engagement auprès des jeunes générations.

F. de Saint-Aubin
et les Membres du Bureau national

*Le Comité d'honneur de la Fondation Maréchal de Lattre est présidé par Monsieur le Président du Sénat.
La Fondation est reconnue d'utilité publique (décret du 7 mars 1955)*

LIEUTENANT BERNARD DE LATTRE DE TASSIGNY

EMIA Promotion Bernard de Lattre

L'Ecole Militaire Interarmes est l'école des officiers de recrutement interne de l'armée de Terre. La 25^{ème} promotion (1984-85) a choisi le Lieutenant Bernard de Lattre comme parrain. Elle a été baptisée le 25 octobre 1984 à Coëtquidan en présence de la Maréchale de Lattre de Tassigny. Forte de 230 officiers recrutés sur concours parmi les sous-officiers et les officiers de réserve en situation d'activité, cette promotion a choisi un véritable symbole :



- * celui d'un héros mort au Champ d'Honneur sur le rocher de Ninh Binh le 30 mai 1951 à la tête d'un escadron du 1er Chasseurs.
- * celui d'un jeune français au comportement héroïque durant la Seconde Guerre Mondiale. A 15 ans, il permet l'évasion de son père de la prison de Riom le 3 septembre 1943. A 16 ans, bénéficiant d'une dérogation spéciale, il participe aux combats de la Libération dans la vallée du Rhône puis en Allemagne. Cette campagne lui vaut une blessure et la Médaille Militaire.
- * celui d'un lieutenant, qui par son dynamisme et son esprit combatif, illustre superbement la jeunesse de cœur et d'esprit qui doit animer un officier tout au long de son parcours.
- * celui d'un homme d'Honneur qui jamais n'a reculé dans l'adversité, plaçant l'essentiel au centre de sa trop courte vie.



Avec son sens du service et son courage exemplaire, Bernard de Lattre se caractérise aussi par un jugement et une éthique illustrés par ses mots repris par François Valentin « Je ne pourrai pas rester dans l'Armée. Ou bien je ferai des choses correctes et on dira toujours que c'est grâce à mon père. Ou bien je ferai des bêtises et on me les reprochera plus qu'à quiconque ».

L'insigne de la Promotion se compose de l'épée de la chevalerie, symbole de l'état d'officier; du soleil et du cor rappelant l'insigne du 1er régiment de chasseurs, de la croix de chevalier de la Légion d'Honneur décernée à titre posthume au Lieutenant Bernard de Lattre de Tassigny.

Revenus à la vie civile pour la presque totalité d'entre eux, les officiers de la promotion sont fiers de contribuer au souvenir de ce fils de France dont l'exemple a éclairé leurs actions dans toutes les opérations où la France s'est engagée depuis leur sortie d'école. En mars 2012, quelques officiers de la promotion se sont rendus à Ninh Binh pour y commémorer la mémoire de ce parrain d'exception.

Colonel François Laplace - Secrétaire de Promotion.

Honneur au lieutenant Bernard de Lattre de Tassigny au 1er RCA à Canjuers

Le 1er RCA (Régiment de Chasseurs d'Afrique) a été créé en 1832. Il s'illustre à de nombreuses reprises aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Il participe au sein de la Première Armée Française aux victoires de la Libération et à la campagne d'Allemagne.

Volontaire pour l'Indochine, le lieutenant Bernard de Lattre rejoint le 1er régiment de chasseurs (RCh) en juillet 1949. Le 28 mai 1951, le Vietminh déclenche une offensive sur le rivièr Day, à 40 km d'Hanoï. Bien qu'en permission, Bernard de Lattre rejoint en hâte son escadron composé majoritairement de Vietnamiens. Il prend position sur le rocher de Ninh-Binh. C'est au cours de l'attaque par le Vietminh, dans la nuit du 30 mai, que Bernard de Lattre est tué, transpercé de 80 blessures.

Le 1^{er} RCA est dissout en 1963. En 1998, cette unité est recréée et reprend les missions du 1er RCh/CPCIT (1er régiment de chasseurs / Centre de perfectionnement des cadres et d'instruction du tir) au sein du Quartier Bernard de Lattre de Tassigny, implanté à Canjuers depuis 1976.

Des travaux de rénovation sont en cours. Une inauguration aura lieu le 29 avril 2021 en présence de 180 cadets de la Défense du Var. A l'initiative du régiment, la Promotion 2020/2021 portera le nom de « Lieutenant Bernard de Lattre de Tassigny » commémorant ainsi le 70^{ème} anniversaire de sa mort héroïque. La Fondation Maréchal de Lattre est fière et honorée par cette démarche mémorielle.



Entrée du Quartier Bernard de Lattre de Tassigny au camp de Canjuers.

LE GÉNÉRAL DE LATTRE EN INDOCHINE

Le général de Lattre en Indochine

Le 17 décembre 1950, le général de Lattre, nouveau Haut-Commissaire et Commandant en chef en Indochine, se pose sur l'aéroport de Saïgon. En moins d'un mois, jour pour jour, la situation est retournée. La confiance succède au vent de panique qui soufflait du nord et la victoire l'emporte sur les défaites.

Pour de Lattre, l'essentiel se joue dans les cœurs et dans les esprits. Disciple de Lyautey, il centre chaque combat sur le facteur humain, plus déterminant à ses yeux que l'inexorable emprise de la technique. Aussi veut-il se rendre au plus tôt au Tonkin, où se

situe la menace principale, pour rencontrer ceux qui se battent, trouver les mots justes pour provoquer un choc et les faire vibrer.

Le 19 décembre, deux jours après son arrivée, il est à Hanoï. Le défi lancé par Hô-Chi-Minh, qui avait annoncé son entrée dans la capitale du nord ce même jour, est déjà relevé. Le général de Lattre l'a devancé et va plus loin encore en faisant défiler devant lui, le soir même, ses unités relevées de la bataille.

Un témoin raconte la scène: *C'est vraiment au bord du petit lac que le général a pris son commandement. Une petite estrade a été*



Défilé des troupes dans Hanoï au soir du 19 décembre. La grandiose démonstration de force a un double but : impressionner Ho Chi Minh et rassurer la population civile.

adossée aux maisons, face lac. Bataillon après bataillon, les hommes vont passer devant lui. Pas de musique, on n'entend que le piétinement sourd de la troupe en marche et les ordres secs : tête droite. La cadence des pas n'est pas toujours d'une exceptionnelle rigueur, les alignements non plus... Mais, pour une fois le général de Lattre n'a pas l'air de voir ces imperfections, il cherche autre chose : le contact avec les hommes. Dans l'émotion générale, il descend de l'estrade pour croiser le regard de ces jeunes hommes qui se redressent et deviennent ses soldats.

Aussitôt après le général de Lattre s'adresse aux jeunes cadres qui viennent de défilé : *C'est pour vous que je suis venu, les lieutenants, les capitaines. Je serai sans cesse à vos côtés. C'en est fini des abandons... Le Tonkin sera tenu... Désormais vous serez commandés.* Ce n'était évidemment pas une remise en cause de la hiérarchie mais la reconnaissance d'une dette et un hommage nécessaire aux jeunes officiers qui depuis le début du conflit supportent les duretés d'une guerre, ignorée sinon méprisée par la Nation.



Le général de Lattre à la citadelle : Le temps des flottements est révolu. Je vous garantis que vous serez commandés. Je vous apporte la guerre mais aussi la fierté de cette guerre.

C'est bien plus que ce qu'ils avaient entendu en plusieurs années. Dans tout le Tonkin et l'Indochine, ces paroles se répandent comme une traînée de poudre. Le moral remonte en flèche.

Il le fallait, car du côté vietminh, le général Giap, enhardi par ses succès sur le RC4, en octobre 1950 (*), avait cru le moment venu de passer à l'offensive générale et promis à ses troupes de passer les fêtes du Têt, le nouvel an indochinois, à Hanoï. Il déclenche l'offensive dans la nuit du 14 au 15 janvier.

Les bataillons vietminh attaquent en rangs serrés et menacent Vinh-Yen. La situation est grave, un échec et c'est la route d'Hanoï ouverte.



Vinh Yen. Le général de Lattre écoute les exposés et donne des ordres.

Le général de Lattre gagne la bataille en trois jours. Ce succès repose d'abord sur le redressement moral opéré dès son arrivée mais aussi sur la rapidité et la sûreté de son coup d'œil et son extraordinaire volonté.

La rapidité et la sûreté du coup d'œil :

* Dans l'avion même qui l'emmène en Indochine, le général de

Lattre donne ses premières instructions à Salan, son adjoint opérationnel, surnommé le « Mandarin » en raison d'une longue carrière indochinoise.

- * Priorité au Tonkin, où la menace est la plus forte.
- * Constitution de groupes mobiles à la disposition du commandant en chef, en des points où ils pourront intervenir facilement.

L'extraordinaire volonté

- * **Volonté de s'installer dans la citadelle de Vinh Yen**, pressée par l'ennemi. Pour atteindre cet objectif, il a fait atterrir son Morane au milieu des tirs de mortiers pour conduire l'action et raffermir par sa présence le moral de tous.
- * **Volonté de s'imposer à ses adversaires**, Hô Chi Minh et Giap, et de les surclasser, « de leur enlever l'auréole » gagnée en octobre 1950.
- * **Volonté de vaincre**, en rassemblant la supériorité de feu écrasante de l'artillerie et de l'aviation mais aussi en mobilisant tous les moyens disponibles du Tonkin et de Cochinchine par la réquisition de tous les avions disponibles, y compris ceux d'Air France.

Cette victoire de Vinh Yen marque un sursaut autant qu'un symbole. Le général de Lattre l'a gagnée parce qu'il voulait la gagner. *Cette victoire est la mienne et je la gagnerai... avant d'autres.* Et il est vrai que par la suite toutes les offensives de Giap à Dong-Trieu et à Mao-Khé en mars, celle du Day en juin connaîtront toutes l'échec avec de lourdes pertes.

La bataille de Vinh Yen apparaît comme un spectaculaire redressement moral et militaire. Aussi le général de Lattre veut-il lui donner des assises plus solides. L'homme ne se bat bien que quand il sait pourquoi il se bat et qu'il est convaincu de défendre une juste cause. *J'ai entendu votre appel. Je vous apporte la guerre... pas une sale guerre mais une guerre juste et digne de vous, une guerre nationale.*

Le 19 avril, le général de Lattre reçoit le gouvernement vietnamien à Vinh Yen, pour y commémorer, trois mois après, la victoire.



Le général de Lattre à Vinh Yen. Face à lui, Tran Van Huu, président du Conseil des ministres du Vietnam et des membres de son gouvernement.

Il déclare : *La protection de nos armes n'a de sens que parce qu'elle donne au Vietnam, qui grandit dans l'indépendance, le temps et les moyens de se sauver lui-même. Je suis venu ici pour accomplir votre indépendance non pour la limiter.*

En réponse, il obtient du Président du Conseil Tran Van Huu, la déclaration de guerre totale au Vietminh, désigné pour la première fois comme l'ennemi.

C'est alors que la mort héroïque de son fils Bernard, à la tête de son escadron de jeunes vietnamiens du 1er Chasseurs, le 30 mai 1951, sur le rocher de Ninh-Binh,



prend une valeur hautement symbolique. *Le cercueil de Bernard de Lattre à Orly. A l'arrière-plan on distingue le général et Madame de Lattre.*

Au Vietnam, l'émotion est considérable. En France, l'opinion bouleversée prend conscience de la réalité de cette guerre et qu'à l'autre bout du monde la jeunesse de France soutient un grand combat.

Peu après, le 11 juillet à Saïgon, au lycée Chasseloup-Laubat, le général de Lattre, pour qui « un chef de guerre est d'abord un chef de jeunesse », lance à la jeunesse vietnamienne un vibrant appel au combat: *Soyez des hommes, capables de choisir entre ceux qui se battent bien pour une mauvaise cause et les patriotes qui défendent leur liberté.* Cet appel sera entendu.



Le général de Lattre au lycée Chasseloup-Laubat lors de son discours à la jeunesse vietnamienne.

Trois jours plus tard, le 14 juillet, le général de Lattre réussit à convaincre l'empereur Bao Daï d'être à Hanoï. La revue militaire est l'occasion d'une véritable fête populaire et l'on peut lire dans l'allure et le regard des soldats, et d'abord dans celui des bataillons vietnamiens qui ouvrent la marche, la fierté et l'assurance retrouvées. Le lendemain, 15 juillet, l'empereur Bao-Daï décrète la mobilisation générale.

Le général de Lattre a voulu le développement de l'armée nationale vietnamienne. Celle-ci passe de 80 000 hommes à 120 000 hommes et quatre nouvelles divisions sont prévues pour 1952. Si le général a accéléré le développement de l'armée vietnamienne, il l'a aussi marqué par ses méthodes de recrutement et de formation. Le recrutement se fait sous le signe de l'amalgame: amalgame avec la France dont de nombreux régiments se dédoublent sur place pour accueillir les jeunes Vietnamiens mobilisés mais aussi amalgame de toutes les classes sociales du

pays, les lycéens rejoignant les jeunes des montagnes. Quant à la formation, des écoles des cadres « à sa méthode » sont créées à Hanoï et à Nam-Dinh.

Le général de Lattre passe en revue un détachement de la nouvelle armée vietnamienne. Il serre chaleureusement la main de l'officier commandant le détachement.



En enlevant au Vietminh le monopole d'un objectif aussi stimulant que l'indépendance, le général de Lattre donnait au Vietnam sa vraie raison d'exister dans la liberté au côté de la France. En faisant partager aux futurs cadres de l'armée ces mêmes raisons de vivre et de mourir et ses méthodes de formation humaine du soldat, le général de Lattre imprime de sa marque la jeune armée vietnamienne.

En quelques mois le général de Lattre a opéré un redressement militaire spectaculaire. Il a aussi agi dans de nombreux autres domaines, imprimant de sa personnalité hors du commun un pays en reconstruction. Mais le général de Lattre souffre d'un cancer de la hanche qui le fait de plus en plus souffrir. Il quitte le Vietnam le 19 novembre 1951 pour la France. Sa mort, à l'âge de 62 ans le 11 janvier 1952, à la clinique Maillot de Neuilly, interrompt brutalement sa mission.

D'après une communication du général René Gilli († 2017), ancien Président délégué de la Fondation Maréchal de Lattre.

Crédit photographique: collection Fondation Maréchal de Lattre

(*) NDLR, RC 4: route qui longe la frontière chinoise dans la zone montagneuse du Nord Tonkin. La Chine, devenue communiste en octobre 1949, forme et équipe, y compris en artillerie, des unités vietminh dans des camps d'entraînement le long de la frontière. En octobre 1950, une violente offensive est déclenchée depuis la Chine par le Vietminh contre les troupes françaises stationnées sur la RC 4. Les unités françaises, prises au piège entre jungle et montagne, ne peuvent résister malgré leur héroïsme.

Vie de la Fondation



CÉRÉMONIES DE JANVIER

La Fondation a commémoré en janvier le 69^{ème} anniversaire de la mort du Maréchal de Lattre

Le 10, à Mouilleron Saint-Germain, Mme Martineau-Burgalat, présidente du Comité de Loire-Atlantique a fait déposer une gerbe au nom de la Fondation sur la tombe du Maréchal de Lattre.

Le 11, à Paris, M. de Saint-Aubin a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu et a ravivé la Flamme en présence du Lt-cl Le Stéon, représentant M. Gérard Larcher, Président du Sénat, de Mme Peaucelle Delelis, Directrice générale de l'ONACVG, des membres du Bureau National, de quelques invités de la Fondation et d'une classe de troisième du Collège Dupanloup de Boulogne-Billancourt.



Dépôt de gerbe sur la tombe du soldat inconnu par M. de Saint-Aubin, Mme Peaucelle-Delelis et deux élèves du collège Dupanloup. Ravivage de la Flamme avec deux élèves du collège Dupanloup.



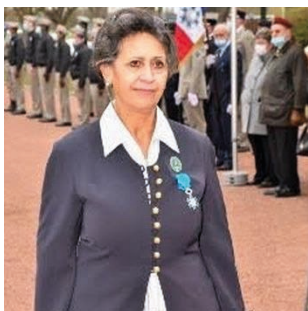
Pendant la cérémonie, le drapeau de la Flamme a été exceptionnellement porté par un élève du collège Dupanloup.



Les élèves de Troisième à l'issue de la cérémonie.

Dans les départements des services religieux (comme à Dijon le 10 ou à Mulhouse le 17) ont été célébrés en présence d'une assistance réduite en raison de la crise sanitaire.

DÉCORATION



Par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2020, Maître Nora Fraj, commandant de la Réserve citoyenne et Présidente du Comité départemental du Val de Marne de la Fondation Maréchal de Lattre, a été nommée Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

La décoration lui a été remise par le colonel Becker, chef d'Etat-major du 2^{ème} RSMV au cours de la cérémonie de remise des calots aux jeunes du service militaire volontaire, le 5 mars à Brétigny sur Orge.

M. de Saint-Aubin, les membres du Conseil d'administration et les bénévoles de la Fondation Maréchal de Lattre présentent à Maître Fraj leurs chaleureuses félicitations.

Maître Nora Fraj. On distingue à l'arrière-plan, à droite, portant béret rouge, Monsieur Philibert de Loisy, président délégué de la Fondation Maréchal de Lattre.

NOS PEINES

La Fondation a la tristesse d'annoncer le décès, le 27 janvier 2021, du colonel André Lauzier, Président du Comité départemental de l'Oise. La Fondation, très touchée par sa disparition, exprime à sa famille son émotion et lui présente ses sincères condoléances.

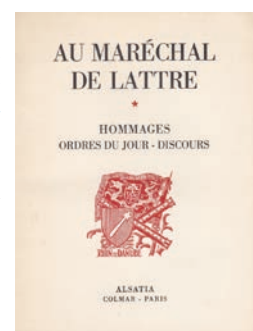
NOMINATION

M. de Saint-Aubin, Président de la Fondation Maréchal de Lattre, a nommé, le 8 mars 2020, Madame Josée Courtin, correspondante de la Fondation Maréchal de Lattre dans le Gard.

FONDS DOCUMENTAIRE DE LA FONDATION. DON

La Fondation a reçu en février 2021 ce livre publié par les Editions Alsatia de Colmar; le 2 février 1952, jour anniversaire de la libération de la Ville.

La Fondation remercie ce généreux donateur grâce auquel son fonds documentaire s'est enrichi de façon importante.



Activités des Comités départementaux



COMITÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE



Le drapeau du Comité est porté par M. Zurcher.

Du fait de la pandémie, les activités du Comité départemental ont été considérablement réduites au cours des derniers mois. Elles se sont limitées à la participation de certains de ses membres à plusieurs cérémonies commémoratives.

Le 25 septembre, M. Chalon et des membres du Comité ont participé à la cérémonie en hommage aux Harkis à Châteauneuf-les-Martigues. A cette occasion l'action de la Maréchale de Lattre et de la Fondation maréchal de Lattre en faveur des Harkis a été évoquée. En effet, à partir de l'été 1962, la Fondation Maréchal de Lattre a apporté aux Harkis et à leur famille un soutien moral et un certain soutien matériel grâce à de généreux donateurs. Pour ses services d'entraide, la Fondation Maréchal de Lattre a bénéficié de l'aide financière du Prince Rainier de Monaco, du Prince Napoléon et d'industriels tels Paul Berliet ou encore de dirigeants de Saint-Gobain.



La Maréchale de Lattre, dans le fond, la 3^{ème} à partir de la droite, avec un groupe d'enfants à Gonfaron, en février 1964.

Le 11 novembre 2020, des membres du Comité ont participé aux cérémonies au cimetière

Le Clos et au monument aux morts de la Ville.

Cérémonie au monument aux morts. De gauche à droite: M. Barris, adjoint au maire, Mme Mameli, M. Serves, Président du Comité départemental, M. Tur.

Le 5 décembre, plusieurs membres du Comité ont

représenté la Fondation à la cérémonie en hommage aux morts des conflits Algérie, Tunisie et Maroc.



Cérémonie à buis clos, le 5 décembre. M. Jean-Luc Serves, est le 8^{ème} à partir de la gauche.

A Marseille, M. Palmisano, vice-président du Comité départemental, a représenté la Fondation aux cérémonies commémoratives du dernier trimestre 2020.

COMITÉ DE CÔTE D'OR

Comme tous les autres comités, celui de la Côte-d'Or a subi les contraintes liées à l'épidémie de covid-19. Malgré tout, certaines activités ont pu être maintenues, dans le respect des règles édictées.

Le 5 décembre, à Talant, Mme Cornu a représenté la Fondation à la cérémonie en hommage aux Morts pour la France pendant



la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Elle a déposé une gerbe avec le Maire, M. Fabien Ruinet.

Le 24 janvier, le Comité s'est réuni, salle Jean Gabin à Talant afin de respecter les distanciations physiques. La Présidente a remercié pour sa présence M. Bruno Dupuis, Directeur par intérim de l'ONACVG/21. Au cours de la réunion Mme Cornu a solennellement remis l'insigne de la Fondation à deux nouveaux membres du Comité: M. Michel Birot, contrôleur de gestion à la DDPP, et M. Philippe Despine, professeur de philosophie.



M. Birot et M. Despine arborant fièrement l'insigne de la Fondation que venait de leur remettre Mme Cornu, présidente du Comité départemental.

Outre la présentation et de l'approbation des rapports d'activités et financier, le Comité a envisagé, avec prudence, la liste des projets: lecture le 8 mai de l'Ordre du Jour n° 9 par des jeunes, remise des Prix d'Histoire, le 2 juin, exposition sur la guerre d'Indochine du 5 au 8 juin, avec conférence de Mme Cornu sur Bernard de Lattre.

Le 26 janvier, la Présidente du Comité a participé à un échange sur la programmation culturelle de la Ville de Talant, animé par M. Laurent Arnaud, Adjoint à la Culture et au Patrimoine.

Le 10 mars, square Giraud à Dijon, en participation restreinte, un hommage a été rendu au Général d'Armée Henri Giraud, décédé à Dijon le 11 mars 1949.

Jean-Baptiste Despine (12 ans) a lu la lettre écrite par le Général à ses enfants en septembre 1940, depuis la forteresse de Koenigstein où il était prisonnier depuis mai 1940. Il s'en s'évadera avec témérité et audace en avril 1942. La cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbe et une minute de recueillement Cette initiative de la Fondation ne peut se comprendre que si on se souvient des liens étroits entre le général Giraud et le Maréchal de Lattre (Maroc 1925, Ecole de Guerre 1927, Metz 1935, Alger 1943-1944).



La conférence que devait prononcer Mme Cornu le 6 avril à l'Université pour tous de Beaune « Jean de Lattre de Tassigny, Maréchal de France » a été reportée en raison de la situation sanitaire.

GARD



Trois jeeps devant la Mairie de Privas lors du parcours 2020.

L'association AOCévenn's Jeep, que préside M. Patrick Honoré, réunit des passionnés de véhicules militaires les plus connus de la Seconde Guerre mondiale: les jeeps.

Si l'objectif de l'Association est la connaissance technique de ces véhicules et leur restauration, une dimension mémorielle rapidement s'est imposée. Elle se manifeste dans les parcours historiques organisés sur les chemins des libérateurs de 1944, notamment ceux de la 1^{ère} DB.



Collection AOCévenn's Jeep



Photo Josée Courtin

Jeep de la 1^{ère} DB acclamée par la population dans une rue d'Aubenas en août 1944. Août 2020, au même endroit, passage de la colonne des jeeps. Ce fut une leçon d'Histoire grandeur nature pour les Albenassiens.

Le parcours de Joseph Kieca, chef de char de la 1^{ère} DB, est connu grâce aux archives et aux témoignages de sa famille. Il illustre l'engagement de ces jeunes gens de 20 ans en 1944 pour que la France retrouve sa liberté face à l'occupant nazi. C'est pour lui rendre hommage et rendre hommage aux combattants de la Première Armée Française, que l'association AOCévenn's Jeep prévoit, en août 2021, de refaire son itinéraire entre Barjac et Privas avec une halte importante à Aubenas.

La Fondation Maréchal de Lattre, qui a noué des liens avec l'Association AOCévenn's Jeep, lui apporte tout son soutien pour ce projet

COMITÉ DE L'HÉRAULT

Le 24 novembre, à l'école élémentaire Le Petit Prince de Balaruc-les-Bains, Mme Merle-Blondeau est intervenue dans une classe de CMI CM 2. L'exposé et un petit film ont porté sur la Première Guerre mondiale et le Soldat inconnu dont



Mme Merle-Blondeau lors de son exposé.

on sait que le cercueil placé sur une prolonge d'artillerie d'un canon de 155 fut amené sous l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1920, pour être inhumé à l'endroit actuel le 28 janvier 1921.

La conférence a été complétée par un film de M. Jean Fraysinet tourné à l'occasion du centenaire de 1918 et conçu à partir de la correspondance d'un poilu avec sa famille.



Des élèves très attentifs et très désireux d'en connaître davantage.

Tout au long de son intervention, Mme Merle-Blondeau a dû répondre aux nombreuses questions des élèves fort intéressés.

Mme Merle-Blondeau est Présidente du Souvenir Français et Déléguée de la Fondation Maréchal de Lattre pour les deux Balaruc.

COMITÉ DE LOIRE-ATLANTIQUE

En janvier 2020, Mme Martineau-Burgalat a publié une petite plaquette présentant brièvement les différentes activités du Comité départemental en 2020.

Cette plaquette, plus particulièrement destinée aux donateurs du Comité départemental, rappelle l'importance des dons versés à la Fondation. La Fondation ne peut avoir d'adhérents, n'étant pas une association loi 1901, mais elle peut recevoir des dons qui ouvrent droit aux déductions légales pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques.



COMITÉ DE L'OISE



Le 27 janvier, le Comité de l'Oise a eu la tristesse de perdre son Président, le colonel André Lauzier, à l'âge de 82 ans.

Sorti de l'Ecole militaire d'infanterie de Cherchell, en juin 1962, le sous-lieutenant André Lauzier a commandé pendant 18 mois un peloton au 43^{ème} escadron blindé d'infanterie de marine, à Niamey. Il a gardé de cette époque un attachement indéfectible à l'Afrique. André Lauzier franchit ensuite toutes les étapes de la carrière d'un officier de réserve des années 1970-1980. De 1987 à 1992, il a commandé le 87^{ème} régiment d'infanterie basé à Soissons. Il est alors promu au grade de colonel.

Il retourne en 1993 à la vie civile et s'investit dans le monde agricole. Pendant cette période, le colonel Lauzier se consacre à différentes associations patriotiques dont l'Association des officiers de la région de Compiègne, le groupement 245 de la Fédération Maginot et le Comité départemental de la Fondation Maréchal de Lattre dont il a assumé la présidence pendant de longues années.

Des Porte-drapeaux du Compiégnois, des Présidents et des membres des Associations patriotiques l'ont accompagné lors de ses obsèques, le mercredi 3 février 2021, en l'église Saint-Jacques de Compiègne.

COMITÉ DU PUY DE DÔME

L'ancienne prison de Riom, située au centre de la ville, est aujourd'hui dans un terrible état d'abandon. Elle est pourtant un haut lieu d'Histoire en Auvergne.

Le général de Lattre, après avoir été condamné à 10 ans de prison par le tribunal d'Etat siégeant à Lyon, est incarcéré à la prison de Riom, le 2 février 1943. On lui attribue la cellule précédemment occupée par les anciens présidents du Conseil Léon Blum et Édouard Daladier. Le 3 septembre 1943, il s'évade.

Le général de Lattre est alors pris en charge par la Résistance jusqu'à son envol pour Londres depuis le terrain de l'Aigle, à Manziat, non loin de Mâcon.



Le général de Lattre gagne ensuite Alger où il reçoit le commandement de la future Première Armée Française.

Pendant la Seconde Guerre mondiale des personnalités y furent internés, tel Jean Zay le 7 janvier 1941. Au bout de 42 mois d'internement trois miliciens viennent le chercher. S'étant fait passer pour des Résistants, ils l'emmènent dans un petit bois près de Molle, dans l'Allier, où ils l'assassinent. En août 1944, des FTP avec l'aide du Corps francs de Pognat organisent l'évasion de 114 prisonniers, dont 16 femmes, quelques heures avant qu'ils ne soient déportés. Cette évasion constitue « l'un des événements les plus importants de la Résistance en Auvergne ». (1)

La Fondation Maréchal de Lattre, représentée dans le Puy-de-Dôme par le Lt-colonel Chevalier, Président du Comité départemental, tél.: 04 73 55 62 10, chevalierdominique@yahoo.fr, exprime le souhait que cette prison puisse être sauvegardée, même partiellement. Elle lance un appel en ce sens. Elle souhaite que, dans ce haut lieu chargé d'Histoire, des projets mémoriels et éducatifs puissent être mis en œuvre dans les années à venir, notamment pour les jeunes générations.

(1) Fabien Pacaud, professeur d'Histoire au collège Michel de l'Hospital.

COMITÉ DU RHÔNE

En raison de la crise sanitaire, le bilan de 2020 du Comité départemental que préside M. Derouet fait apparaître une baisse d'activité de 52 %. Malgré ces circonstances particulières, le Comité a participé à 27 cérémonies ou manifestations. Parmi celles-ci retenons :

Le 8 juin, à Lyon, à la journée d'hommage aux morts pour la France en Indochine, le président Derouet a représenté la Fondation à la première cérémonie à l'Île du souvenir au parc de



Dévoilement de la plaque.

la Tête d'Or. Au cours de celle-ci M. Durand, adjoint au maire de Lyon et délégué à la mémoire a inauguré avec M. Dague, président du Comité d'entente Indochine du Rhône, une plaque à la mémoire des Lyonnais morts en Indochine.

L'après-midi, au Jardin des Combattants d'Indochine, M. Pascal Mailhos, Préfet de Région, préfet du Rhône a inauguré une stèle à la mémoire des 256 Lyonnais morts pour la France en Indochine. Au cours de la cérémonie, deux lycéens, Nathalie Marie et Xavier-Henri Monier ont rendu hommage aux anciens d'Indochine par la lecture du poème « N'oublions pas » du Chef de Bataillon Pierre-Paul Bredot. La gerbe de la Fondation a été déposée par M. Derouet.



À gauche à droite: le président Derouet, le préfet Mailbos, à ses côtés les deux lycéens. Le drapeau Rhin et Danube est porté par M. Jean-Louis Teullet.



Le 18 juin, le président Derouet a représenté la Fondation aux cérémonies commémoratives de l'Appel du général de Gaulle à Lyon ainsi qu'à l'hommage rendu au Maréchal de Lattre devant la prison de Montluc où le maréchal de Lattre a été emprisonné au moment de son procès en janvier 1943.

Les Autorités. Au premier plan, à droite de la photo, le président Derouet.

Le 2 février, M. Bourg a représenté le Comité à une réunion, en présence de M Baldaccino, Directeur du SD de l'ONACVG de l'Essonne, au siège départemental de l'UNC, à Savigny-sur-Orge. M. Bourg a présenté la possibilité d'une mise à disposition des deux expositions de la Fondation: **Indochine 1951** et **Première Armée Française, 1944-1945** détenues par le Comité, dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de l'année de Lattre en Indochine (2021) et du 70^{ème} anniversaire de la mort du Maréchal de Lattre (2022). M. Bourg a également présenté le projet d'un Prix d'Histoire qui pourrait être organisé au sein d'établissements scolaires (collèges et lycées) en fin d'année scolaire en partenariat avec d'autres associations, telle l'UNC.

Enfin M. Bourg a rappelé que le texte de **l'Ordre du jour n° 9** peut être mis à la disposition des lecteurs du 8 mai par le Comité départemental. Ce texte est publié en dernière de couverture du document pédagogique annuel.

COMITÉ DE L'ESSONNE

Le Comité départemental est animé par Mme Michelle Artigaud et M. Michel Bourg.

CÉRÉMONIES DU 8 MAI 2021

Pour la 16^{ème} année consécutive, la **Fondation Maréchal de Lattre** publie un document pédagogique pour le 8 mai.

Ce document est destiné en priorité aux scolaires, élèves des classes de troisième et des classes de lycées généraux, technologiques et professionnels. Ce document est disponible auprès de tous les Comités départementaux de la Fondation ou auprès du Bureau National en version papier ou numérique. Il sera remis aux jeunes qui liront **l'Ordre du Jour N° 9** lors des cérémonies organisées par les collectivités territoriales.

Les Comités départementaux sont invités à prendre contact avec les professeurs d'Histoire, les proviseurs de lycées et les principaux de collèges de leur département ainsi qu'avec les maires et les Correspondants Défense des municipalités afin que de nombreux jeunes puissent être associés aux cérémonies du 8 mai 2021 dans leur commune.



DONS ET LEGS

La Fondation Maréchal de Lattre, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons et des legs. Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Les legs sont exonérés des droits de mutation et des droits de succession.

La Fondation Maréchal de Lattre vous propose

- ◆ *Août 1944, le Général de Lattre libère la Provence*, - Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ *Automne 1944 - hiver 1945, le Général de Lattre libère l'Alsace*, - Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ *De Gaulle, de Lattre et la Résistance, la victoire de l'amalgame*, - Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ *Jean de Lattre, maréchal de France: le soldat-l'homme-le politique*, - Prix unitaire 26 €, port compris
- ◆ *De Gaulle, de Lattre: destins croisés* - Prix unitaire 10 €, port compris
- ◆ *Le général de Lattre en Indochine, 1951 - une année de victoires*, - Prix unitaire 25 €, port compris
- ◆ *Le général de Lattre et la Première Armée Française, 1944 - 1945*, - Prix unitaire 25 €, port compris
- *Commandes à adresser au Bureau National de la Fondation ou à votre Comité départemental* •



La Lettre d'information est entièrement réalisée par des bénévoles
Impression : Groupe Lecaux Imprimerie - 02 33 88 52 52

MEMOIRE SOLIDARITE AVENIR - La Lettre d'information de la Fondation Maréchal de Lattre

Maison des Associations du 7^{ème} - 4, rue Amélie - 75007 PARIS - Tél. 01 53 59 44 90 (jeudi après-midi)

Internet : www.fondationmarechaldelattre.fr/ • Contact : Fmldelattreparis@gmail.com

Directeur de la Publication : M. Philibert de Loisy. Rédacteur en chef : M. F. de Saint-Aubin

Comité de Rédaction : Mme E. de Saint-Aubin, M. le CE del Fondo, Maître Didier Barsus, M. François le Masne de Chermont

